

Fédération Française de Rugby

DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOI (CADETS – JUNIORS – SENIORS)

(à retourner impérativement à l'organisme validant 1 mois avant la date officielle du tournoi)

Le Club de responsable de l'organisation, représenté par son Président, sollicite auprès du Comité Territorial du Limousin l'autorisation d'organiser un tournoi :

Départemental Territorial Inter-Comité

entre son club et les clubs de

..... ;

dans la catégorie d'âge

sur le terrain de

le / 201... à H..... .

Conditions d'organisation d'un tournoi :

Il est rappelé l'article 411 des Règlements Généraux :

« Toute rencontre non officielle organisée à l'initiative d'une association, d'un groupement ou d'un Comité doit faire l'objet d'une demande d'autorisation au Comité.

Le déroulement et l'organisation de toute rencontre non officielle sont rigoureusement les mêmes que celles d'un match officiel, avec en particulier :

- ✓ l'établissement obligatoire d'une feuille de match (voir article 413) ;
- ✓ l'obligation de respecter les conditions d'encadrement telles que décrites à l'article 353 des présents règlements ;
- ✓ toute personne participant à une de ces rencontres doit respecter les conditions d'accès au terrain figurant à l'article 444 des présents règlements. »

Il est en outre précisé que le match devra être arbitré :

- ☞ par un arbitre désigné par le Délégué Territorial des Arbitres *
- ☞ par un Licencié Capacitaire en Arbitrage *

(* Rayer la mention inutile)

Enfin, le soussigné devra s'assurer que tous les participants sont titulaires de licences fédérales validées pour la saison en cours.

Fait à, le / 201...

Cachet du Club

Signature du Président précédée de la mention :

« Lu et approuvé les conditions rapportées ci-dessus »

Avis favorable

Avis défavorable

Le Président du Comité Départemental :

Signature / Cachet

Le Président du Comité Territorial :

Signature / Cachet

Fait le / 201....